

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-JOLI**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Joli, tenue le lundi 10 mai 2021 à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville située au 40, avenue de l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents :

Monsieur Martin Soucy, maire  
Monsieur Gilles Lavoie, conseiller du district 1, *absence motivée*  
Madame Annie Blais, conseillère du district 2,  
Monsieur Robin Guy, conseiller du district 3,  
Monsieur Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4,  
Monsieur Alain Thibault, conseiller du district 5, *absence motivée*  
Monsieur Denis Dubé, conseiller du district 6.

Monsieur le maire, Martin Soucy préside la séance conformément aux dispositions de l'article 328 de la Loi sur les Cités et Villes.

Aucun contribuable n'assiste à la séance puisqu'elle est tenue à huis clos et les conseillers y assistent par conférence téléphonique comme permis par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation alors que deux (2) membres du personnel-cadre de la Ville soit madame Kathleen Bossé, greffière ainsi que monsieur Joël Harrison, directeur général et greffier adjoint y assistent.

**REGLEMENT 2021-1455**

**RÈGLEMENT 2021-1455 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 1 403 000 \$ ET UNE DÉPENSE DE 1 403 000 \$ POUR LA RÉALISATION D'UN DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE À L'EST DE LA RUE BEAUPRÉ**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Mont-Joli désire effectuer des travaux pour la réalisation d'un nouveau développement domiciliaire à l'Est de la rue Beaupré

**ATTENDU QUE** les coûts de ces travaux sont estimés à 1 403 000 \$ ;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût de ces travaux;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion en ce sens a été donné à la séance extraordinaire du 5 mai 2021 par le conseiller Alain Thibault;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de règlement a été déposé par le conseil Alain Thibault lors de la même séance;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil adopte ce règlement et statue ce qui suit à savoir :

**ARTICLE 1 :**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2 :**

Le conseil est autorisé à faire exécuter des travaux relatifs à la construction d'une rue dans le secteur Est de la rue Beaupré. Le projet comprend également l'aménagement de trente et un (31) terrains résidentiels selon la soumission obtenue par Les Excavations Léon Chouinard inc. en date du 1 avril 2021 et de l'estimation des coûts préparée par M. Steve Comeau, directeur des finances et trésorier à la Ville de Mont-Joli en date du 30 avril 2021 incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus. Ces documents sont joints au présent règlement sous les Annexes « A » et « B ».

**ARTICLE 3 :**

Le Conseil est autorisé à dépenser une somme de 1 403 000 \$ pour les fins du présent règlement incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus.

**ARTICLE 4 :**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 1 403 000 \$ sur une période de vingt (20) ans.

**ARTICLE 5 :**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables desservis par le réseau d'aqueduc et d'égout situés sur le territoire de la municipalité une taxe spéciale d'après la valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

**ARTICLE 6 :**

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

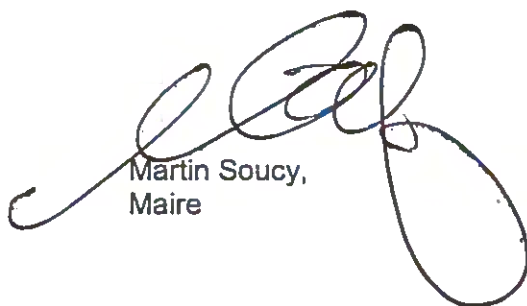
**ARTICLE 7 :**

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

**ARTICLE 8 :**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

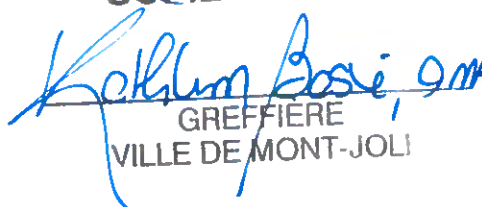


Martin Soucy,  
Maire




Kathleen Bossé,  
Greffière

LE: 9 Mai 2021  
COPIE CONFORME



Kathleen Bossé, GMA  
GREFFIÈRE  
VILLE DE MONT-JOLI

# ANNEXE A

 <b>Stantec</b>	<b>Projet:</b> Prolongement des services municipaux - rue Beaupré	
	<b>Client:</b> Ville de Mont-Joli	
	<b>No de projet:</b> 158150169 <b>Date:</b> 4/1/2021	
<b>RÉSUMÉ - BORDEREAU DE SOUMISSION</b>		
Item	Description	TOTAL
<b>PROLONGEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX - RUE BEAUPRÉ</b>		
1	Organisation de chantier	38 142.00 \$
2	Voirie	408 014.35 \$
3	Eau potable	159 555.32 \$
4	Égout sanitaire	161 145.61 \$
5	Égout pluvial	144 801.93 \$
6	Circulation lors des travaux et signalisation permanente	3 272.50 \$
7	Éclairage	103 747.00 \$
8	Travaux de terrassement à taux horaire (si requis)	10 280.00 \$
	<b>Sous-total</b>	<b>1 029 058.71 \$</b>
	<b>TPS (5%):</b>	<b>51 452.94 \$</b>
	<b>TVQ (9.975%):</b>	<b>102 848.81 \$</b>
	<b>TOTAL DE LA SOUMISSION:</b>	<b>1 183 160.25 \$</b>

Initiales: SR

Soumissionnaire: Les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée

1de4





Projet: Prolongement des services municipaux - rue Beaupré

Client: Ville de Mont-Joli

No de projet: 168160189

Date: 4/1/2021

Nom	Description des travaux	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant
<b>3</b>	<b>Eau potable</b>				
.1	Conduite d'eau potable, 150 mm ø	490	m.l.	185.09 \$	90 694.10 \$
.2	Conduite d'eau potable, 200 mm ø (incluant réduit)	7	m.l.	320.41 \$	2 242.87 \$
.3	Vanne d'eau potable, 150 mm ø	2	unité	2 192.64 \$	4 385.28 \$
.4	Poteau d'incendie incluant vanne et conduite de raccordement	2	unité	8 223.59 \$	16 447.18 \$
.5	Entrée de service (incluant raccordement)	1	unité	1 422.95 \$	1 422.95 \$
.6	Entrée de service	34	unité	1 182.58 \$	40 207.04 \$
.7	Isolant rigide HI-40:				
	Type A (provisionnel)	40	m.l.	19.09 \$	763.60 \$
	Type B (provisionnel)	5	m.l.	53.90 \$	269.50 \$
	Type C (provisionnel)	5	m.l.	89.64 \$	448.20 \$
.8	Maintien d'alimentation en eau de la maison existante	1	global	350.00 \$	350.00 \$
.9	Raccordement au réseau existant	1	unité	2 323.60 \$	2 323.60 \$
	Sous-total 3 - Eau potable (À reporter à la page résumé)				159 555.32 \$
<b>4</b>	<b>Égout Sanitaire</b>				
.1	Conduite d'égout sanitaire 200 mm ø	510	m.l.	170.80 \$	87 108.00 \$
.2	Regard préfabriqué en béton armé, 900 mm ø	8	unité	4 556.70 \$	38 453.80 \$
.3	Branchement de service	34	unité	979.16 \$	33 291.44 \$
.4	Branchement de service (incluant raccordement)	1	unité	1 092.57 \$	1 092.57 \$
.5	Raccordement au réseau existant	1	unité	3 200.00 \$	3 200.00 \$
	Sous-total 4 - Égout sanitaire (À reporter à la page résumé)				161 145.61 \$
<b>5</b>	<b>Égout pluvial</b>				
.1	Conduite d'égout pluvial:				
	375 mm ø	66	m.l.	267.46 \$	17 652.38 \$
	450 mm ø	55	m.l.	212.06 \$	11 663.30 \$
.2	Puisard préfabriqué en béton armé	2	unité	3 665.70 \$	6 731.40 \$
.3	Regard-puisard hors chaussé	4	unité	9 841.08 \$	38 584.32 \$
.4	Branchement de service	34	unité	586.33 \$	19 935.22 \$
.5	Branchement de service (incluant raccordement)	1	unité	1 763.75 \$	1 763.75 \$
.6	Fossé de drainage	195	m.l.	14.33 \$	2 794.35 \$
.8	Drains de fondation (Quantité provisionnelle)	50	m.l.	38.96 \$	1 948.00 \$
.9	Regard préfabriqué en béton armé, 900 mm ø	3	unité	5 474.71 \$	16 424.13 \$

Initiales: SR

Soumissionnaire: Les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée

3de4

SR



Projet: Profondement des services municipaux - rue Beaupré

Client: Ville de Mont-Joli

No de projet: 188160189

Date: 4/1/2021

Item	Description des travaux	Quantité	Unité	Prix Unitaire	Montant
.10	Regard préfabriqué en béton armé, 1200 mm ø	1	unité	4 739.12 \$	4 739.12 \$
.11	Chambre d'inspection pour branchement pluvial 150 mm ø	1	unité	1 157.98 \$	1 157.98 \$
.12	Chambre d'inspection pour drains perforés 200 mm ø	18	unité	1 199.00 \$	21 582.00 \$
	Sous-total 5 - Égout pluvial (À reporter à la page résumé)				144 901.93 \$
.6	Circulation lors des travaux et signalisation permanente				
.1	Maintien de la circulation et accès aux résidents	1	global	822.50 \$	822.50 \$
.2	Signalisation des travaux	1	global	2 450.00 \$	2 450.00 \$
	Sous-total 6 - Circulation lors des travaux et signalisation permanente (À reporter à la page résumé)				3 272.50 \$
.7	Éclairage				
.1	Entrée électrique	1	global	346.00 \$	346.00 \$
.2	Branchement électrique	1	global	1 391.00 \$	1 391.00 \$
.3	Conduit et filage	475	m.L.	53.00 \$	25 175.00 \$
.4	Base et fût d'éclairage	11	unité	6 985.00 \$	76 835.00 \$
	Sous-total 7 - Éclairage (À reporter à la page résumé)				103 747.00 \$
.8	Travaux de terrassement à taux horaire (si requis)				
.1	Pelle hydraulique sur chenille, capacité équivalente à Caterpillar 220 BL avec godet à dent défonceuse de 2 verges	20	heure	145.00 \$	2 900.00 \$
.2	Tracteur sur chenille, capacité équivalente à John Deere 440 J	20	heure	115.00 \$	2 300.00 \$
.3	Manceuvre spécialisé	20	heure	88.00 \$	1 760.00 \$
.4	Camion 10 roues	40	heure	93.00 \$	3 720.00 \$
	Sous-total 8 - Travaux de terrassement à taux horaire (si requis) (À reporter à la page résumé)				10 280.00 \$

Initiales: SR

Soumissionnaire: Les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée

4dc4



Stantec

Projet: Prolongement des services municipaux - rue Beaupré

Client: Ville de Mont-Joli

No de projet: 158150189

Date: 2021-04-01

Item	Description des travaux	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant
<b>PROLONGEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX - RUE BEAUPRÉ</b>					
.1	Organisation de chantier (À reporter à la page résumé)	1	global	38 142.00 \$	38 142.00 \$
.2	Voie et divers				
.1	Déboisement, défrichage et essouchage	1	global	2 600.00 \$	2 600.00 \$
.2	Gestion de la terre végétale	1	global	11 256.25 \$	11 256.25 \$
.3	Tratt de scie	30	m.l.	9.30 \$	279.00 \$
.4	Puits exploratoire	2	unité	450.00 \$	900.00 \$
.5	Excavation de 1 <sup>ère</sup> classe	100	m³	1.00 \$	100.00 \$
.6	Déblai de 2 <sup>e</sup> classe	1	global	19 427.80 \$	19 427.80 \$
.7	Remblai complémentaire (Incluant surexcavation)	50	m³	12.00 \$	600.00 \$
.8	Sous-fondation MG-112 (375mm)	2100	m³	12.00 \$	25 200.00 \$
.9	Fondation MG-20 (200mm)	1175	m³	47.80 \$	58 165.00 \$
.10	Bordure de béton moulée ou préfabriquée	976	m.l.	47.80 \$	46 805.00 \$
.11	ESG-14 couche unique (70mm) Taux: 168 kg/m2	770	t.m.	170.08 \$	130 946.20 \$
.12	Passage pour piétons et servitude de drainage	1	global	6 434.40 \$	6 434.40 \$
.13	Noie, incluant drain et matériaux de biorétention	870	m.l.	98.00 \$	85 260.00 \$
.14	Empierrement type 3	30	m³	59.40 \$	1 782.00 \$
.15	Ensemencement hydraulique H1	3 000	m²	5.25 \$	15 750.00 \$
.16	Ensemencement hydraulique H3 (provisoire)	100	m²	6.85 \$	685.00 \$
.17	Réfection des arrières:				
	Pierre concassée (150 mm, MG-20)	20	m³	13.81 \$	276.20 \$
	Gazon en plaque	250	m²	14.85 \$	3 737.50 \$
	Sous-total 2 - Voie et divers (À reporter à la page résumé)				408 014.35 \$

SP

Initiales: SP

Soumissionnaire: Les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée

2de4  
(Addenda 2)

## ANNEXE B

### Estimation du projet de développement domiciliaire à l'Est de la rue Beaupré

#### Coûts directs :

Prolongement des services municipaux selon la soumission reçue des Excavations Léon Chouinard inc. daté du 1 avril 2021	1 029 058.71 \$
Imprévu de construction 5 % :	51 452.94 \$
Travaux préparatoire en régie : Aménagement d'une conduite pluviale :	48 000.00 \$
Taxes nettes (4.9875 %) :	58 284.52 \$
	<u>1 184 796.16 \$</u>

#### Frais incidents :

Honoraires professionnels pour plans et devis et surveillance :	150 000.00 \$
Honoraires pour contrôle qualitatifs des matériaux :	25 000.00 \$
Imprévus 5 % :	8 750.00 \$
Taxes nettes (4.9875 %) :	9 164.53 \$
Frais de financement temporaire :	25 000.00 \$
	<u>217 914.53 \$</u>
	<u>1 402 710.70 \$</u>
Arrondissement :	<u>1 403 000.00 \$</u>

Par :



Date :

30-avr-21

Steve Comeau, CPA, CGA, OMA  
Directeur des finances et trésorier